RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

fraternité

LE FONDS D'AIDE À LA CRÉATION ET À LA PRODUCTION
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le fonds d'aide à la création et à la production cinématographique et audiovisuelle de la Région Bourgogne-Franche-Comté *vise à soutenir la création artistique, à encourager la diversité des œuvres filmiques, à développer le rayonnement culturel de la région et à constituer un patrimoine audiovisuel. Il vise également à encourager l'activité du secteur cinématographique et audiovisuel, à attirer des tournages en région et à dynamiser la création et la qualification d'emplois dans cette filière. Les films aidés doivent générer des retombées culturelles et économiques pour la région.*

LES DIFFÉRENTS SOUTIENS
DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

DISPOSITIF	PLAFOND DE SUBVENTION
Écriture de longs-métrages, documentaires ou téléfilms	6 000 €
Développement de longs-métrages et de documentaires	10 000 €
Production audiovisuelle de documentaires de création	50 000 €
Production de fictions télévisées et de films d'animation	150 000 €
Production cinématographique de courts-métrages	30 000 €
Production cinématographique de longs-métrages	200 000 €

LES CRITÈRES PRINCIPAUX

- Des liens culturels et/ou économiques avérés avec la région (auteur, réalisateur et/ou société de production en région, sujet lié à l'identité régionale, tournage significatif).
- L'obligation de dépenses régionales au moins équivalentes au montant de la subvention accordée, notamment par l'embauche de techniciens et comédiens de la région.
- Un premier co-financement déjà acquis lors du dépôt du dossier (hors apport producteur).

CALENDRIER DES DÉPÔTS EN LIGNE

www.bourgognefranchecomte.fr

QUELQUES FILMS SOUTENUS

TONNERRE
de Guillaume Brac
(Rectangle productions)

JUSQU'À LA GARDE
de Xavier Legrand
(KG Productions)

ROSALIE BLUM
de Julien Rappeneau
(The film)

CE QUI NOUS LIE
de Cédric Klapisch
(Ce qui me meut)

QUELQUES HEURES DE PRINTEMPS
de Stéphane Brizé
(TS Productions)

LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ AU 71E FESTIVAL DE CANNES :

AMIN
de Philippe Faucon
(Istiqlal Films) sélectionné
à la Quinzaine des réalisateurs

UN VIOLENT DÉSIR DE BONHEUR
de Clément Schneider
(Les Films d'Argile)
sélectionné à l'ACID

VOUS REPÉRER EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

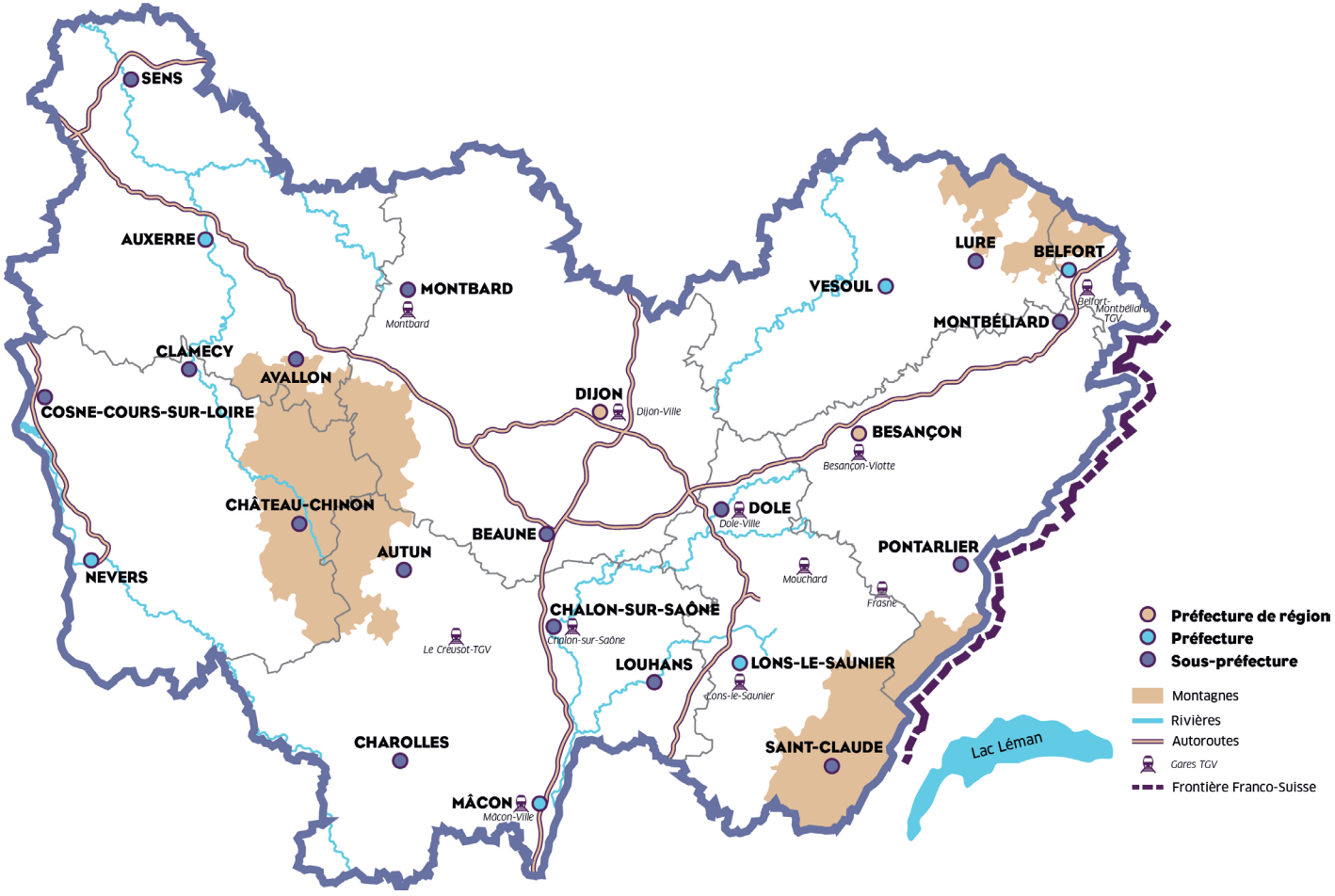

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

4, square Castan
CS 51857
25031 Besançon CEDEX

0970289000
www.bourgognefranchecomte.fr

CONTACTS :

Le fonds d'aide à la création et à la production
Amandine THEVENIN - Chargée de mission Cinéma et Audiovisuel
Direction Culture, Sports, Jeunesse et Vie associative
Tél : 0380443367
Courriel : amandine.thevenin@bourgognefranchecomte.fr

Le Bureau d'accueil des Tournages
Gaëlle LAURENT - Déléguée Régionale. Muriel Löser - Assistante
Tél : 0386344760
Courriel : contact@filmbourgognefranchecomte.com

www.bourgognefranchecomte.fr
Retrouvez-nous sur

Conception et réalisation: Région Bourgogne-Franche-Comté, direction de la Communication et des relations avec les citoyens © Les Films d'argile, Istiqlal films, Emmanuelle Jacobson-Roques, KG Productions, TS Productions, The Film, Rectangle Productions, Darrowan Prod, Les films du clan, Fotolia